

L'AVENUE DE TERVUEREN



Comité de coordination

Christine Denayer, Ode Goossens, Brigitte Vander Bruggen,
Pascale Ingelaere, Service des Monuments et des Sites
Marc Gierst, graphiste

Auteur

Clémy Temmerman.
Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie U.C.L.
Présidente du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture des Woluwe

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa plus vive gratitude à : Messieurs Pierre Willems de Laddersous et Thierry d'Huart qui lui ont généreusement ouvert les archives de Victor Besme ; Messieurs F. Borgniet et J. Henry qui lui ont permis de puiser largement dans leurs riches collections de cartes postales ; les autorités communales de Woluwe-Saint-Pierre qui l'ont autorisée à consulter les archives communales ; Madame Ghislaine Chabeau-Poels qui l'a aimablement secondée dans le dépouillement des sources de documentation

ILLUSTRATIONS

h = haut ; m = milieu ; b = bas ; g = gauche ; d = droite ; f = fond

Archives P. Willems de Laddersous et d'Huart: 2 (h), 6-7 (h), 8 (b); Archives du Palais Royal - Plans de la Liste Civile: 27 (m);
Collection Cercle d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture des Woluwe: 7 (b,g), 10 (b), 18 (b,g), 20 (h & m), 25 (h,g);
Collection Fernand Borgniet: 5, 6 (b,g), 6 (b,d), 7 (b,d), 8 (h), 11 (h), 13 (b), 14 (m), 16 (b), 18 (h,d & m), 24 (m & b,g), 25 (m & b);
Collection Jacques Henry: 10 (h), 11 (b), 12 (h & b), 13 (b), 14 (b), 15, 16 (h), 18 (b,g), 20 (b), 21 (h,g), 22 (h,d), 26 (b & h),
28 (h), 30 (h), 31 (h & m); Fonds du Patrimoine: 8 (m), 22 (m); Institut Royal du Patrimoine Artistique (© IRPA-KIK Bruxelles):
30 (b); Musées royaux d'Art et d'Histoire, Section Folklore: 4; Sint Lukasarchief, Brussel: 21 (h,g; h,d; b), 22 (h,g); Marcel
Vanhulst, Région de Bruxelles Capitale: 1, 19 (h), 22 (b), 23, 27 (b), 29 (h), 32 & photographies de couverture

RENSEIGNEMENTS

L'avenue de Tervueren est parcourue par les lignes de trams 39 et 44 au départ du Rond-Point Montgomery
- Le tram 44 permet de rallier le Musée d'Afrique Centrale à Tervueren -
Le bus 42 traverse l'avenue à hauteur du boulevard de la Woluwe
Vue panoramique du haut des arcades du Cinquantenaire.
Accès par le Musée de l'Armée, tous les jours sauf le lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

L'AVENUE DE TERVUEREN



GENÈSE D'UNE PRESTIGIEUSE AVENUE	2
Une voie royale ponctuée d'oasis de verdure	12
Quelques chiffres pour une entreprise d'une ampleur sans précédent	15
Où de somptueux hôtels de maître côtoient de pittoresques guinguettes	19
PERLE DU PATRIMOINE NATUREL DE BRUXELLES : LE PARC DE WOLUWE	28

GENÈSE D'UNE PRESTIGIEUSE AVENUE

Evoquant la puissante personnalité du deuxième Roi des Belges, Louis de Lichtervelde (in *Léopold II*) introduit l'homme par ces mots : «Pour être sûr de laisser un nom dans la mémoire des hommes, un prince avisé peut choisir : il doit faire la guerre ou élever des monuments».

Tout indique que Léopold II choisit d'axer une part importante de son œuvre en fonction du patrimoine et que Bruxelles eut le privilège d'être son terrain d'action favori. Nombreuses sont les réalisations qui en témoignent encore aujourd'hui et, parmi elles, la plus prestigieuse est sans conteste l'avenue de Tervueren. En 1863, alors qu'il n'était encore que Duc de Brabant, le futur Léopold II avait déjà projeté la création «d'une route-avenue destinée à relier l'ancienne plaine du champ des manœuvres de Bruxelles (la future esplanade du Cinquantenaire) à la commune de Tervueren», ainsi que le rappelle Léon De Bruyn, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics,

dans une lettre qu'il adresse 30 ans plus tard au gouverneur de la Province de Brabant (26 novembre 1894) en vue d'obtenir son appui financier au moment où se précise enfin la réalisation de ce projet.

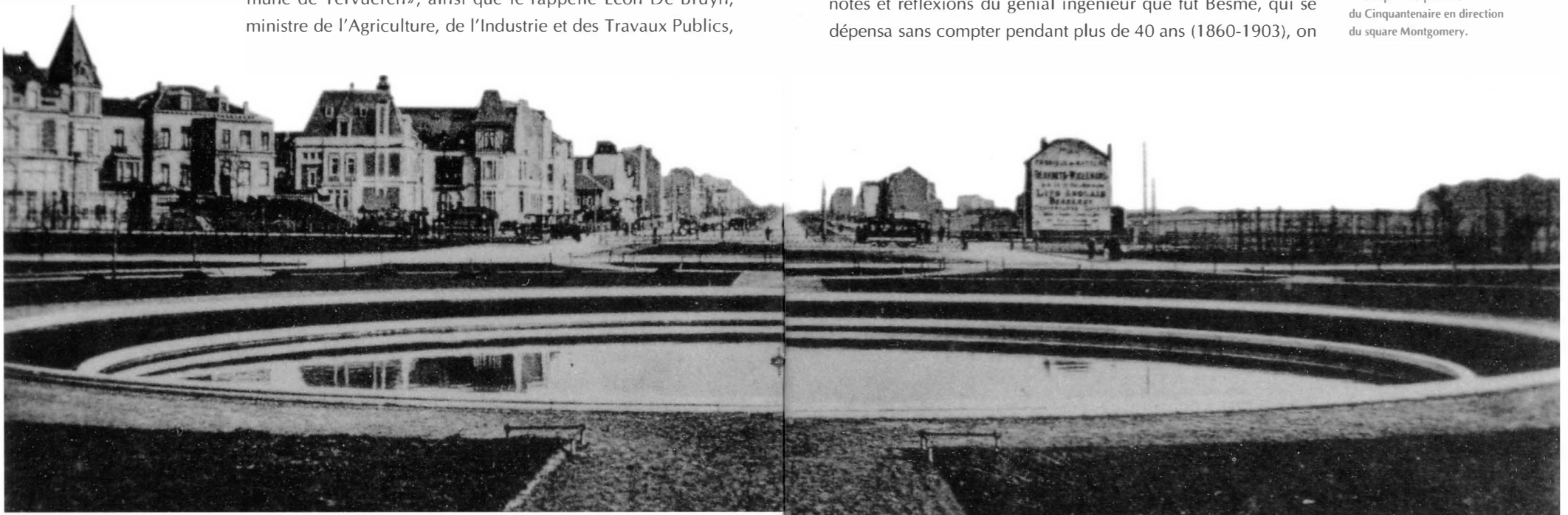
Si le souverain est sans nul doute un visionnaire en matière d'urbanisme, il faut cependant rappeler qu'il eut aussi le grand avantage de pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs d'une envergure non moins exceptionnelle, tel Victor Besme, inspecteur-voyer dans les faubourgs de Bruxelles.

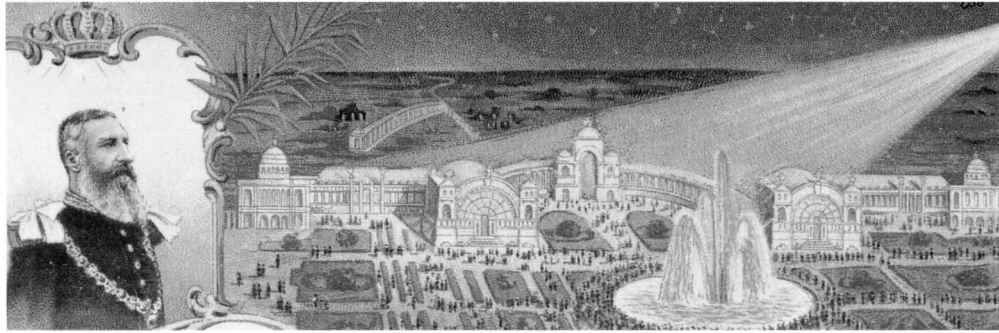
Dès 1866, ce dernier avait conçu, avec une prescience qui nous laisse aujourd'hui encore pantois, le développement de la ville de Bruxelles, en ce comprises les communes de la première et de la deuxième couronne, en un mot la vieille ville et ses faubourgs conçus comme une entité unifiée. A la lumière des notes et réflexions du génial ingénieur que fut Besme, qui se dépensa sans compter pendant plus de 40 ans (1860-1903), on



Victor Besme (1834-1904),
Inspecteur général du Service Voyer
des faubourgs de Bruxelles.

Vue depuis l'esplanade
du Cinquantenaire en direction
du square Montgomery.





L'ancien champ de manœuvres, dit le plateau de Linthout, accueille l'Exposition universelle qui devait avoir lieu en 1895, mais qui fut retardée pour permettre la réalisation du double site relié par l'avenue de Tervueren, qu'on devine dans l'ombre, à l'arrière-plan.

cerne mieux sa conception grandiose de l'urbanisme, qui le fit hausser par certains au niveau de Haussmann : « Il n'y a plus de villages, mais bien des villes naissantes qu'il faut raccorder entre elles et à la ville même et fondre en une grande capitale, qu'il faut développer avec ce cachet de grandeur et de régularité qui convient à cette forte agglomération qui représente en quelque sorte le pays » (1860). Le magnifique projet ne vit toutefois le jour que dans le courant des années 1890.

A cette époque, divers facteurs contribuèrent à la mise en œuvre des énormes travaux qui devaient aboutir à la création d'une avenue reliant le parc du Cinquantenaire au château de Tervueren. Le catalyseur de l'entreprise semble bien avoir été l'Exposition universelle de 1897. Souhaitant mettre en exergue l'intérêt que représentait à divers niveaux le Congo, le souverain imagina de développer l'exposition sur deux terrains différents : au parc du Cinquantenaire d'une part, à Tervueren d'autre part, pour ce qui regardait précisément l'Afrique. Notons par ailleurs que, dès 1894, Léopold II avait affirmé sa volonté de créer un musée consacré au Congo (dont il possédait déjà une collection d'objets rapportés par ses agents). Dès lors, la création d'une voie reliant ces deux pôles d'attraction s'imposait tout naturellement.

D'emblée, les communes concernées par le tracé de la nouvelle voie sur leur territoire semblent avoir appréhendé l'impact de ce projet urbanistique sur leur développement. Ainsi, en décembre 1893 déjà, le conseil communal de Woluwe-Saint-Pierre – qui n'est encore qu'un village de 2.170 habitants ! – approuve avec enthousiasme ce « beau projet qui développerait considérablement la commune de Woluwe-Saint-Pierre ».

Un détail mérite d'être rapporté : on parle encore à ce stade d'une avenue « du Cinquantenaire », dont la conception est attribuée à l'architecte Gédéon Bordiau, alors qu'un an plus tard c'est Victor Besme qui apparaît désormais comme auteur du projet. Précisons aussi qu'à partir de 1895, on ne mentionnera plus que l'avenue de Tervueren.

C'est l'industriel Edmond Parmentier qui est agréé comme entrepreneur pour l'immense chantier subdivisé en six sections. Le 14 septembre 1894, il envoie au ministre Léon De Bruyn un avant-projet pour la construction d'une avenue à laquelle il compte donner une largeur de 60 mètres répartis sur deux chaussées pavées et deux promenoirs, s'inspirant de la première partie de l'avenue Louise. Le point de départ de cette voie, au Cinquantenaire, doit être marqué par une place semi-circulaire développant 260 mètres de largeur pour 120 mètres de profondeur, à établir « le long de la façade postérieure du Cinquantenaire ». Il est déjà question des voies existantes qui devront être raccordées à l'avenue, mais aussi des voies nouvelles qui viendront s'y greffer, comme le futur « boulevard de ceinture » (qui deviendra plus tard le boulevard Brand Whitlock).

Au-delà, en d'autres mots à partir de l'actuel rond-point Montgomery, Parmentier prévoit à peu près le même dispositif, en insérant toutefois des pelouses entre les promenoirs à l'instar, précise-t-il, de ce qui a été créé dans la seconde partie de l'avenue Louise.

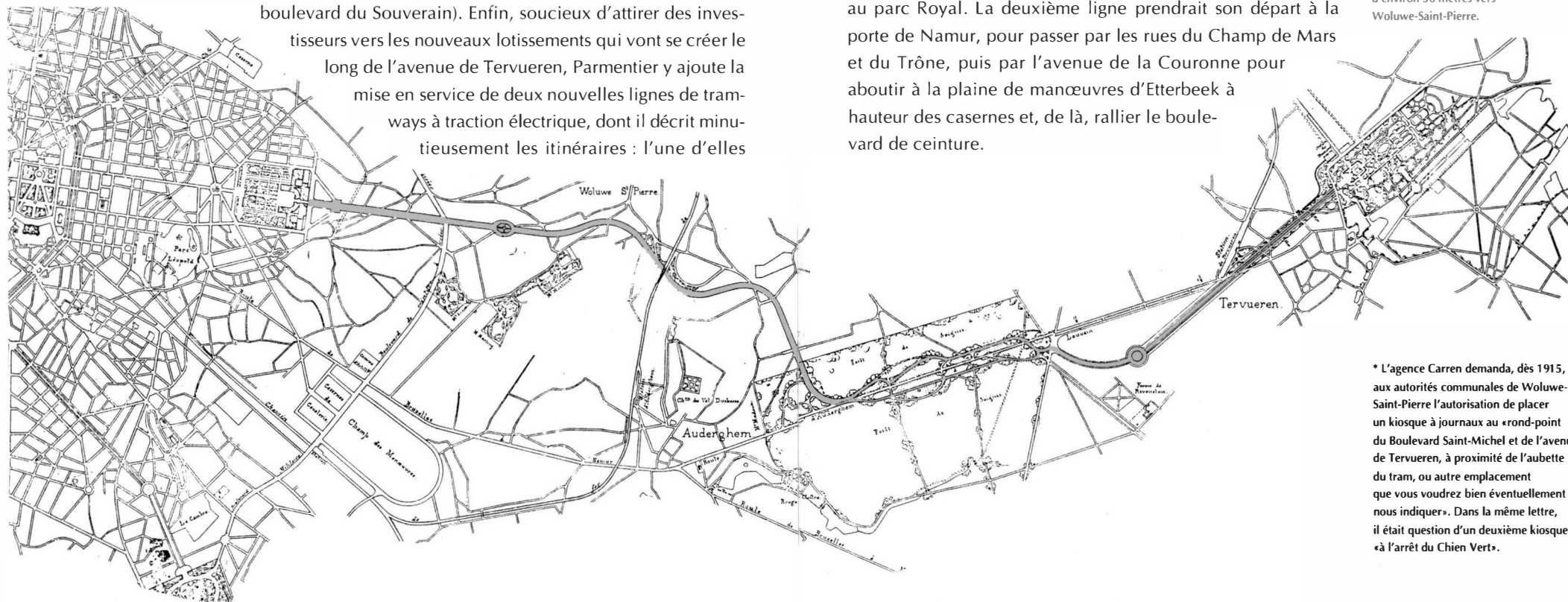


Le village de Woluwe-Saint-Pierre vu des hauteurs du parc de Woluwe. Dans le fond, on aperçoit les deux églises de Woluwe-Saint-Lambert (à gauche) et de Woluwe-Saint-Pierre (à droite).

L'entrepreneur aborde ensuite les ouvrages d'art qui jalonnent nécessairement l'avenue, compte tenu du relief et des obstacles naturels, comme la rivière la Woluwe, à Woluwe-Saint-Pierre. Il faut aussi prévoir le passage de la voie de chemin de fer de Bruxelles à Tervueren, et la route vers Auderghem (le futur boulevard du Souverain). Enfin, soucieux d'attirer des investisseurs vers les nouveaux lotissements qui vont se créer le long de l'avenue de Tervueren, Parmentier y ajoute la mise en service de deux nouvelles lignes de tramways à traction électrique, dont il décrit minutieusement les itinéraires : l'une d'elles

partirait de l'intersection des rues de Louvain et de la Croix de Fer pour gagner l'avenue des Arts ou le boulevard du Régent, puis la rue Joseph II, de manière à rejoindre le quartier de l'Est. Là, après avoir longé le parc du Cinquantaire, la ligne de tramway arriverait à l'avenue de Tervueren, pour aboutir enfin au parc Royal. La deuxième ligne prendrait son départ à la porte de Namur, pour passer par les rues du Champ de Mars et du Trône, puis par l'avenue de la Couronne pour aboutir à la plaine de manœuvres d'Etterbeek à hauteur des casernes et, de là, rallier le boulevard de ceinture.

«Avenue reliant le palais du Cinquantaire au parc de Tervueren. 8 décembre 1894», signé : Victor Besme. A la demande du Roi, le tracé en fut modifié et le rond-point, créé à l'intersection de l'avenue avec le boulevard de ceinture, fut reculé d'environ 50 mètres vers Woluwe-Saint-Pierre.



* L'agence Carren demanda, dès 1915, aux autorités communales de Woluwe-Saint-Pierre l'autorisation de placer un kiosque à journaux au «rond-point du Boulevard Saint-Michel et de l'avenue de Tervueren, à proximité de l'aubette du tram, ou autre emplacement que vous voudrez bien éventuellement nous indiquer». Dans la même lettre, il était question d'un deuxième kiosque «à l'arrêt du Chien Vert».

Le départ de l'avenue de Tervueren. A gauche, l'avenue de l'Yser, à l'origine avenue des Germain.



Intersection de l'avenue de Tervueren avec le boulevard de ceinture - qui deviendra le rond-point Saint-Michel récemment rebaptisé rond-point Montgomery.*



Aménagé sur un relief accidenté, le parc présente une dénivellation de 30 mètres entre ses différentes parties ...



Vue de la drève majestueuse qui marque l'aboutissement de l'avenue de Tervueren.



A l'arrière-plan, on aperçoit le pont du chemin de fer Bruxelles-Tervueren, tandis qu'à droite se dresse la maison Denil, construite au Chemin de Ronde et voisine de la propriété d'Edmond Parmentier.

Page de droite : Sur ce premier projet, le Square Elliptique n'apparaît pas encore.



COMMUNE DE WOLUVE-S-PIERRE

VOIRIE

Quartier du

BOULEVARD de GRANDE CEINTURE

Enquête de Commode et Incommode

Le Collège des Bourgeois et Echevins a l'honneur de porter à la connaissance des intervenants qu'une enquête de commodo et incommode sera ouverte pendant un mois, à partir du 27 décembre 1898, sur la réclamation du Conseil communal en date du 14 décembre 1898, approuvant au plus tard la création d'un boulevard avec dépendances, relatif au boulevard Mélière à l'avenue de Tervueren et d'un quartier de grès et de sable, quartier d'appartenance pour usage d'édifices publics, indépendamment des lots des 17 avril 1893, 1^{er} juillet 1894, 14 novembre 1895 et 27 mai 1896. Les parcelles ou parties de parcelles, contenues à l'annexe des livres bleus de plan et répertoriées au tableau descriptif.

Le plan répertorié ne saurait être, ainsi que les délibérations locales, sans dépendre de la Mairie communale, au cas où la présente commission proposât des parcelles de 100 mètres de largeur et de 12 mètres de hauteur et pour être répertoriées.

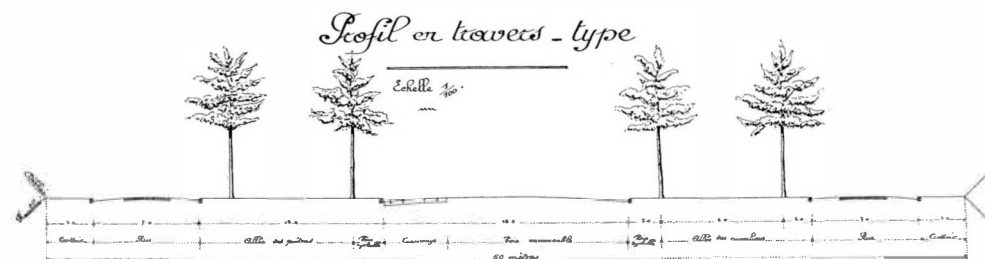
Les observations à présenter ou les motifs d'opposition à faire valoir contre la réalisation de ce projet peuvent être communiqués, soit par écrit à l'Administration communale, dans le délai déterminé ci-dessus, soit verbalement lors de la réunion de publicité de l'enquête de commodo et incommode qui aura lieu à la Mairie communale, le LUNDI 20 JANVIER 1899, à 12 heures de matin.

Woluwe-S-Pierre, le 14 décembre 1898.

PAR ORDONNANCE:
Le Bourgeois (Commune), Le Collège des Bourgeois et Echevins,
A.-J. SLEGGERS. J. LEPAGE.

Affiche de création du boulevard de ceinture.

Profil en travers-type. V. Besme.



S'accordant à l'esprit du Roi bâtisseur ou se laissant guider par son instinct d'homme d'affaires, Parmentier fait aussi mention, au passage, du «magnifique panorama et des beaux points de vue de la contrée si pittoresque» que traversera l'avenue de Tervueren et dont il convient de tirer parti. A cet effet, l'avenue sera plantée sur toute sa longueur de quatre rangées d'arbres.

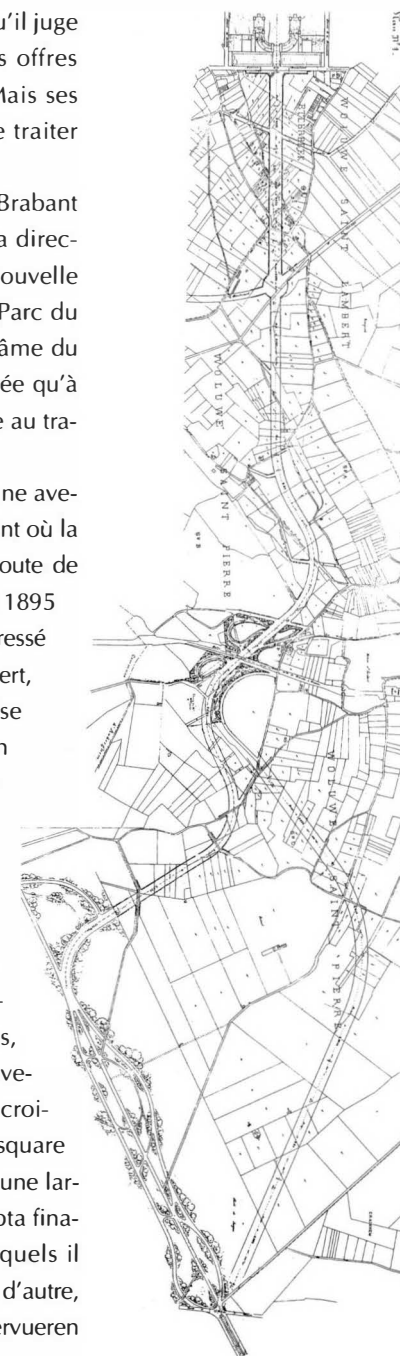
Concrètement, l'entrepreneur travaillera comme concessionnaire de l'Etat belge, qui reprendra l'avenue dans la grande voirie dès réception définitive des travaux. Parmentier estime les travaux à un coût avoisinant trois millions de francs, pour une voie dont la longueur totale atteindra 6.375 mètres. Il s'engage à constituer à bref délai une société anonyme au capital de 2.500.000 francs et demande à l'Etat un subside de 1.500.000 francs. Enfin, il fait remarquer à son interlocuteur qu'il importe de hâter les décisions concernant le commencement des travaux eu égard à l'échéance de 1897.

Consulté, Besme conteste l'estimation de Parmentier, qu'il juge beaucoup trop élevée. Il songe même à attendre les offres d'Anglais intéressés par la concession de l'avenue. Mais ses notes personnelles révèlent, d'autre part, qu'il préfère traiter avec Parmentier «qu'avec tout autre».

Un an plus tard, en décembre 1895, le gouverneur du Brabant accordera à Besme l'autorisation «de prendre part à la direction des travaux des quatre premières sections de la nouvelle avenue destinée à relier le Parc du Cinquenaire au Parc du château de Tervueren». Bien que Besme soit en fait l'âme du projet, la mesure est exceptionnelle et ne lui est octroyée qu'à titre personnel et à la condition expresse de ne pas nuire au travail normal de son service.

Le cahier des charges définitif pour la «construction d'une avenue entre le Parc du Cinquenaire à Bruxelles et le point où la route provinciale d'Auderghem à Louvain traverse la route de l'Etat de Mont-Saint-Jean à Malines» est accepté le 10 juin 1895 par Edmond Parmentier. Il comporte 35 articles et a été dressé par Victor Besme. L'Etat belge sera représenté par J. Beyaert, ingénieur principal des Ponts et Chaussées. L'entreprise est un forfait absolu qui couvre l'exécution et l'entretien jusqu'à l'expiration de l'année suivant la réception définitive de tous les travaux exécutés pour la création de l'avenue et de ses dépendances.

L'avenue est divisée en six sections; les quatre premières incombent à Parmentier; l'Etat construira à ses frais les deux dernières sections. Il y avait eu quelques discussions concernant la largeur de l'avenue: Léopold II avait initialement souhaité 88 mètres. Dans un deuxième temps, Parmentier avait avancé 60 mètres pour la partie de l'avenue qui s'étendait entre le parc du Cinquenaire et le croisement avec le boulevard de ceinture (actuellement le square Montgomery); il prévoyait de réduire ensuite l'avenue à une largeur de 45 mètres. Sous l'influence du souverain, on opta finalement pour une largeur uniforme de 57 mètres, auxquels il fallait ajouter une zone de recul de 9,50 mètres de part et d'autre, ce qui porta en fin de compte la largeur de l'avenue de Tervueren à 76 mètres.



L'avenue de Tervueren et le square Prince Jean de Merode, avec sa rangée presque intacte de maisons construites de 1909 à 1911 par les architectes d'Ours et Neyrinck.



Outre deux chaussées et deux promenoirs, l'avenue comportera une voie cyclable de trois mètres de large et une voie empierrée de 12 mètres au centre; ceci pour la partie qui s'étend du parc du Cinquantenaire au rond-point déjà prévu à l'intersection de l'avenue avec le boulevard de ceinture. Le centre de ce rond-point devait comporter des pelouses de 10 mètres de largeur et deux massifs de plantations de 13 mètres de largeur.

Au-delà, l'avenue comporterait en outre un promenoir central incluant une allée réservée aux piétons, une allée pour les cavaliers, une voie cyclable et la plate-forme d'un tramway à double voie.

Le parc paysager anglais de Woluwe comporte environ cinq hectares d'étangs, dont le plus grand, légèrement courbe, présente un développement de 1100 mètres.



Aux abords de Tervueren, dans la forêt de Soignes, il est également prévu d'aménager une allée cavalière et un chemin de promenade réservé aux piétons.

Parmi les ouvrages d'art qui jalonnent la nouvelle voie, l'un des plus importants est sans conteste le voûtement de la Woluwe et la création des étangs dans le parc dont on prévoit dans les détails les digues, le clayonnage des bords, les conduites en fer de fonte et en béton nécessaires à leur alimentation et à leur décharge, de même que trois ponceaux permettant de franchir la décharge de la Woluwe et cinq vannes pour régler le débit des eaux.

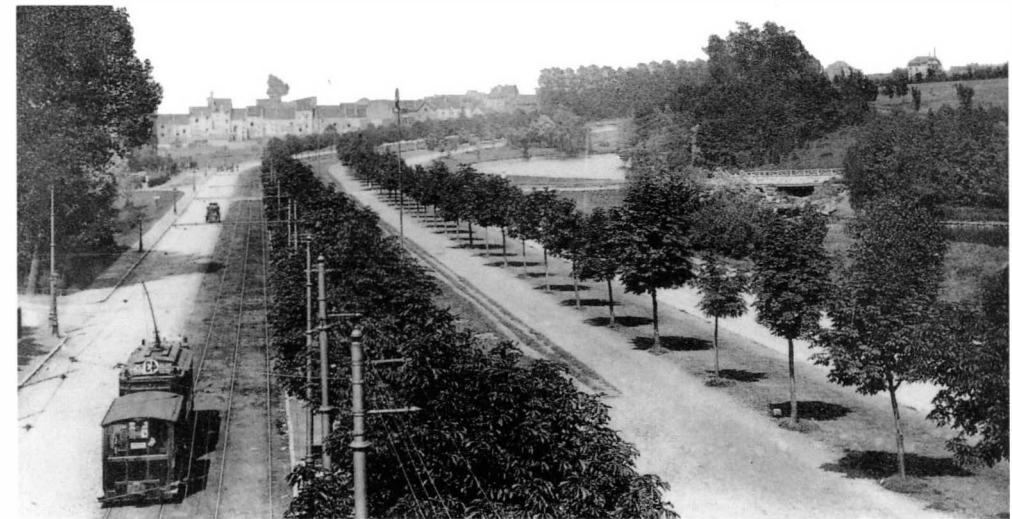
Les travaux qui marquent l'aménagement dans la vallée de la Woluwe d'un très beau parc paysager, dont Lainé signera les plans, s'assortiront du creusement d'un nouveau lit pour la rivière.

L'intervention de la main de l'Homme dans la Nature est ici très sensible. Il n'en demeure pas moins que l'on était alors très soucieux de conjuguer, dans la conception de l'urbanisme, la splendeur architecturale avec de somptueuses plages de verdure.



Au Square Elliptique (de nos jours, le square Léopold II) s'élevait un autre établissement qui proposait des «chambres garnies avec ou sans pension», comme l'annonce l'inscription peinte sur la façade latérale. Le «Belvédère» se trouvait à peu près en face de l'hôtel Stoclet. Quant à l'aubette, elle fut placée vers 1912 et vient d'être restaurée par la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles, car elle est le dernier exemplaire ancien de l'avenue.

A la demande expresse du Roi, le tram circulait à gauche de l'avenue (en direction de Tervueren), les étangs et le parc s'étendant à droite lorsqu'on descend vers Woluwe.





Cette vue perspective aquarellée représente l'avenue de Tervueren dans sa 6^e section : au fond se profile le musée colonial. En dessous, l'envoi mentionne «A Monsieur Ch. Lagasse de Loch, Ingénieur en chef, directeur des Routes et Bâtiments civils. Hommage de l'auteur, L. V. Swaelmen 20 janv 97».

UNE VOIE ROYALE PONCTUÉE D'OASIS DE VERDURE

Hormis le parc de Woluwe, l'avenue devait comporter sur toute sa longueur des plantations d'alignement; espacés de neuf mètres, les arbres choisis devaient avoisiner les cinq mètres de hauteur («4,80 mètres au moins»). La direction des travaux se réservait le droit d'indiquer les essences en fonction des différentes sections de l'avenue. Le cahier des charges énumérait une série d'arbres susceptibles de convenir aux plantations de l'avenue de Tervueren : «chêne d'Amérique, orme gras, platane, érable à feuille de platane, marronnier d'Inde et peuplier d'Italie».

Mais, ici encore, la volonté et la clairvoyance du Roi en décidèrent tout autrement : dans un de ses carnets de notes personnelles, Victor Besme note laconiquement que Léopold II, en visitant les travaux en juillet 1896, marque «une nette préférence pour les marronniers».

En novembre de la même année, dans une lettre adressée au ministre Léon de Bruyn, la direction des Ponts et Chaussées mentionne la décision de S. M. le Roi de ne planter que des marronniers sur l'avenue de Tervueren, depuis Bruxelles jusqu'à cette dernière localité. A l'exception des hêtres de la forêt de Soignes, le souverain imposera en effet les marronniers à fleurs blanches qui conféraient, comme il le fit très justement remarquer, plus de grandeur et d'unité à l'avenue que l'emploi d'essences diverses.

L'avenue au départ de l'avenue de l'Yser actuelle.



L'embellissement de l'avenue passait aussi par des détails qui apportaient une note de confort et constituaient un attrait supplémentaire pour cette voie que l'on voulut, dès l'abord, royale : on lit avec un certain étonnement la minutie avec laquelle on a tenu à préciser, dans le cahier des charges, le type de candélabres et les bancs à placer tout le long de l'avenue de Tervueren. L'éclairage sera assuré par des candélabres semblables à ceux qui ornent les boulevards circulaires de Bruxelles : leur fût en fonte devra peser 250 kilos, leur lanterne sera en cuivre et de forme circulaire. Quant aux bancs, en fonte et en bois, ils reposeront sur deux dés en pierre bleue, du même modèle que ceux qui ont été placés à l'avenue Brugmann.

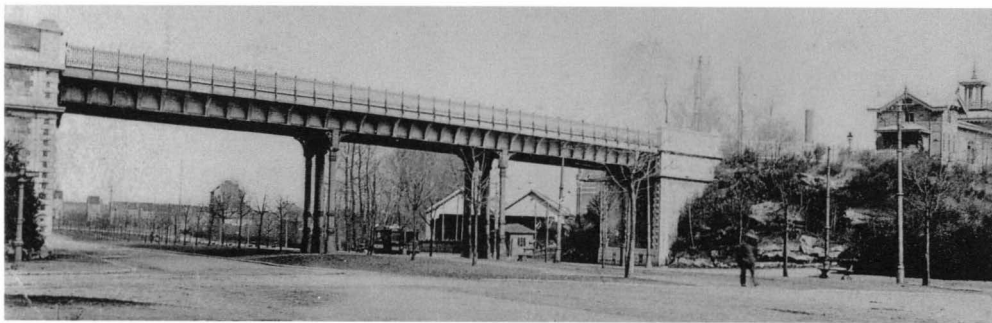
A lire attentivement ce document un peu sec que constitue le cahier des charges, on demeure confondu par l'étendue des compétences de Victor Besme, qui a multiplié les précisions techniques quant aux matériaux à mettre en œuvre. Sans trop détailler, il paraît intéressant de relever, par exemple, la composition du béton, qui doit être constitué d'un volume de ciment de Portland non tassé pour quatre volumes de sable du Rhin, de la Meuse ou du Waal (sic !) et huit volumes de gravier lavé du Rhin. Quant au ciment, on utilisera du ciment de provenance belge, du type «Portland» artificiel à prise lente, qui ne pourra contenir plus de 3% de magnésie et aura été fabriqué quatre mois avant utilisation. Enfin, l'entrepreneur est



A l'angle du square J. de Mérode se dresse encore de nos jours un très bel immeuble à appartements, baptisé le «Boduognat» dans un quartier dont les noms de rues font amplement allusion à nos ancêtres gaulois.

L'avenue dans les tout premiers temps : les candélabres se dressent comme des sentinelles, les hôtels se profilent de loin en loin, tandis qu'on ne remarque qu'à peine les arbres dont la hauteur devait pourtant avoisiner les cinq mètres dès la plantation.





Le pont du chemin de fer destiné à relier Bruxelles à Tervueren fut détruit en 1972, après la suppression de la ligne. Juste au-delà du pont, on distingue le dépôt des trams, devenu musée du Transport urbain bruxellois. A droite, à hauteur du pont, on voit encore la jolie gare en bois.

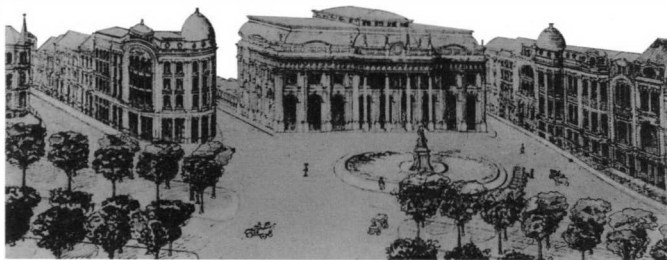


Médaille commémorative de l'inauguration de l'avenue et de la ligne de tram vers Tervueren le 23 mai 1897.

La gare du Cinquantenaire : un projet non réalisé mais qui illustre bien l'impact de la création de l'avenue sur le développement des faubourgs de Bruxelles. La gare était prévue à l'emplacement de l'actuel square Jean de Mérode; on reconnaît déjà ici les maisons de Neyrinck et d'Ours (à droite).

tenu d'exécuter les travaux en perturbant le moins possible la circulation dans les voies traversées par la nouvelle avenue. Il devra également prendre les mesures nécessaires pour ne pas gêner l'administration des chemins de fer qui doit, de son côté, construire un viaduc pour relever la voie du chemin de fer de Bruxelles à Tervueren à la traverse de la Woluwe et ménager, en-dessous, un passage d'au moins 25 mètres de large pour l'avenue.

La réception provisoire des travaux se fera séparément pour chaque section; la réception définitive aura lieu un an plus tard. Dans l'intervalle, c'est l'entrepreneur qui assurera l'entretien. Le cahier des charges se termine par une information capitale : tous les travaux devront être terminés pour le 1^{er} mai 1897. L'Exposition universelle fut, elle, inaugurée le 23 mai 1897 ! En ce qui concerne la dépense occasionnée par une entreprise d'une ampleur aussi exceptionnelle, il ne semble pas possible de la cerner avec une précision absolue, en dépit des nombreuses données consignées dans les archives tant publiques que privées. Quelques chiffres permettent néanmoins de se faire une idée.



QUELQUES CHIFFRES POUR UNE ENTREPRISE D'UNE AMPLIEUR SANS PRÉCÉDENT

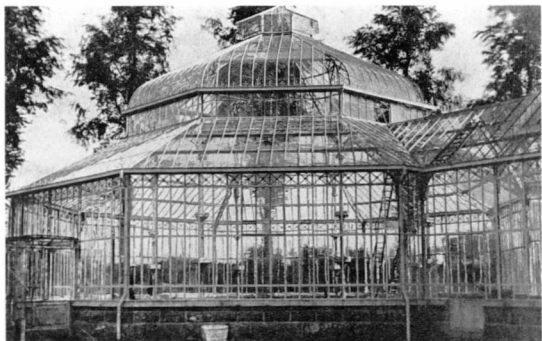
Ainsi, il apparaît qu'Edmond Parmentier reçut effectivement un subside de 1,5 million de francs se répartissant comme suit : - un crédit de 1 million de francs inscrit au budget extraordinaire de l'Etat; - un subside de 400.000 francs accordé par la Province du Brabant (en dix annuités); - une somme de 100.000 francs provenant de la vente des arbres domaniaux qu'il faudrait abattre dans la 4^e section, dont les terrains appartenaient à l'Etat.

La convention prévoyait, par ailleurs, que Parmentier prendrait en charge les frais d'expropriation des quatre premières sections, soit près de 122 hectares. En contrepartie, il pourrait disposer à son profit des excédents de terrain. D'autre part, il avait obtenu, pour une durée de 50 ans, la concession d'une ligne de tramway vicinal qui devait relier la place Saint-Josse au parc de Tervueren. Bien que l'information dont nous disposons aujourd'hui pour évaluer le coût total de l'aménagement de l'avenue de Tervueren comporte des lacunes, il faut souligner que le souverain contribua encore, de manière très généreuse, à comprimer les frais par divers dons de terrains, d'une superficie totale de 20 hectares 52 ares, pour lesquels il avait déboursé 230.000 francs. Les deux dernières sections de l'avenue (des Quatre-Bras au parc domaniale de Tervueren), aménagées aux frais de l'Etat, comportaient ainsi des terres cédées par le Roi et d'autres qui appartenaient déjà au patrimoine de l'Etat. Enfin, l'administration des Ponts et Chaussées a consigné des sommes qui portent à 2.853.252 francs-or l'intervention de l'Etat belge dans cette gigantesque entreprise, ce qui représenterait de nos jours quelque 560 millions de francs.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que les différents crédits accordés par les pouvoirs publics ne furent pas toujours consentis avec un égal enthousiasme. En effet, s'il est vrai que la Province du Brabant et les communes d'Etterbeek, de Woluwe-Saint-Pierre et d'Auderghem ne se firent pas prier, car elles entrevirent immédiatement l'apport économique qui découlerait de la création d'une avenue les reliant directement à la ville, il en alla tout autrement du Parlement. Le projet de Léopold II y fut en fait assez mal accueilli et il fallut toute la force de persuasion du



En 1877, la Banque de Belgique entama, pour le compte de l'Etat belge, la construction du chemin de fer Bruxelles-Tervueren - Le tronçon Auderghem-Woluwe-Saint-Pierre était prêt dès le mois de mai 1882, celui de Woluwe-Tervueren en septembre de la même année. Quinze ans plus tard, Léopold II fit modifier le tracé de ce tronçon pour l'amener face au parc et au musée de Tervueren. En 1929, la S.N.C.B. céda ses droits d'exploitation de la ligne Bruxelles (Quartier Léopold) - Tervueren à la Société Générale des Chemins de Fer économiques, à laquelle se substitua la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques et Industrielles (Electrabel). Le 20 décembre 1930 fut alors créée la Société du Chemin de Fer électrique de Bruxelles à Tervueren, qui avait pour but de remplacer l'exploitation à vapeur par un service fréquent de trains électriques, plus rapides, susceptibles d'être commandés en unités multiples. La société cessa l'exploitation de la ligne le 1^{er} janvier 1959. Le dernier train quitta le quartier Léopold le 31 décembre 1958 à 21h50 et arriva à Tervueren à 22h15. La S.N.C.B. continua cependant encore le transport des marchandises jusqu'en 1970. Aujourd'hui, le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer a été aménagé en promenade, tandis que le pont a été démonté dès 1972.



A une échelle modeste sans doute, la ressemblance avec les serres de Laeken était frappante.

ministre Léon De Bruyn pour vaincre les réticences des différentes sections au vote d'un crédit d'un million. Encore la section centrale se prononça-t-elle par trois voix et trois abstentions ! Lors du débat général, une personnalité inattendue avança des arguments décisifs : Emile Vandervelde, figure de proue du socialisme, ajouta à des considérations d'ordre esthétique le fait que l'entreprise serait

génératrice de nombreux emplois qui bénéficieraient à la classe ouvrière. Le crédit sera finalement voté par 82 voix contre 29 et deux abstentions.

En regard des dépenses consenties par l'Etat, il y a les sommes déboursées par Edmond Parmentier, mais aussi ... les recettes. Bien que tous les chiffres ne semblent pas avoir été consignés, on arrive à une estimation globale des dépenses qui avoisine quatre millions de francs (courant 1895), ce qui correspond à quelque 780 millions actuels. En revanche, le concessionnaire pouvait escompter près de 2.300.000 francs de recettes, ce qui équivaut à environ 450 millions de nos francs. Sans détailler les différents postes, notons que les frais d'expropriation des quatre premières sections incombaient à Parmentier : cela

Le «chalet norvégien», demeure d'Edmond Parmentier, entièrement construite en bois.



représentait très exactement 122 hectares, soit près de 900.000 francs à l'époque (180 millions aujourd'hui). En contrepartie, l'entrepreneur-concessionnaire disposait à sa guise des excédents de terrain, ce qui lui permit de contrebalancer très avantageusement, par la vente de plus de 60 hectares, la différence entre ses dépenses et les recettes qu'il pouvait escompter (785.000 francs soit près de 154 millions aujourd'hui).

Parmentier se constitua également une propriété à l'intersection du futur boulevard de la Woluwe avec l'avenue de Tervueren, face aux étangs Mellaerts. Il y fit édifier une étonnante maison tout en bois, que l'on qualifia très vite de «chalet norvégien». On n'en connaît ni l'architecte, ni l'origine. En effet, on admet habituellement que Parmentier amena à Woluwe-Saint-Pierre cette demeure qu'il semble avoir acquise dans le cadre d'une exposition. Par ailleurs, il dota la propriété de quelques édicules de goût néo-gothique, qui devaient faire office de dépendances, et construisit une magnifique serre attenante à sa maison, serre qui n'est pas sans rappeler, à échelle réduite bien sûr, celles de Laeken. A vrai dire, il profita fort peu de ce beau domaine puisqu'il ne s'y installa guère avant 1907 et y décéda le 27 janvier 1910.

Pendant la Première Guerre mondiale, la Comtesse Jean de Mérode y aménagea un centre de revalidation qui, moyennant l'adjonction d'une série de pavillons de bois, pouvait accueillir quelque 250 invalides de guerre.

Dès la fin des hostilités, le Ministère de la Guerre prit le relais, mettant sur pied dans l'ancienne propriété de Parmentier, l'Hôpital Militaire de Woluwe, qui offrait des logements et des ateliers de formation professionnelle à 350 invalides et fonctionna jusqu'en 1925.

Quelques années plus tard, le domaine fut mis à la disposition des Stations de Plein Air, fondées par l'Abbé Froidure, qui l'occupent encore aujourd'hui.



Entrée de l'ancienne propriété d'Edmond Parmentier transformée en centre de rééducation pour invalides de guerre. Les formations proposées aux soldats mutilés étaient très diversifiées : tailleur, cordonnier, mécanicien, monteur, forgeron, dessinateur, sculpteur, horloger, géomètre, fourreur, relieur, dactylographe ...



Le Café Saint-Pierre, avenue de Tervueren 212.



«Les Quatre Bras», aujourd'hui banalisés par un immeuble-tour, accueillait jadis un impressionnant établissement combinant en fait deux bâtiments à vocation différente, de quoi offrir aux «touristes» un éventail de formules «à la carte» !



Le restaurant «Aux Trois Couleurs» offrait aux promeneurs une terrasse en bordure de l'avenue de Tervueren, ce qui convenait à merveille pour admirer les équipages et les cavaliers. A l'arrière, il y avait un grand jardin où l'on pouvait savourer le plat

du jour, pendant que les enfants s'adonnaient à un passe-temps très prisé, qui formait l'attraction de l'endroit : les courses à dos d'âne !

Un autre aspect, moins connu, des «Trois Couleurs» : le tennis.



Les Trois Couleurs — Av. Eliothe des Anns



Jeu de Tennis.

OÙ DE SOMPTUEUX HÔTELS DE MAÎTRE CÔTOIENT DE PITTORESQUES GUINGUETTES

Dès la création de l'avenue, les lotissements attirèrent de nombreux investisseurs. Du point de vue social, ils appartenait pour la plupart à la bourgeoisie, avec toutefois une aisance variable, si bien que l'on vit se côtoyer des hôtels de maître, souvent somptueux, avec des maisons particulières relativement modestes.

On relève, à plusieurs reprises, des propriétaires qui acquéraient de trois à sept parcelles et y faisaient construire autant de maisons.

A cela s'ajoutèrent, regroupés sur le tronçon de Woluwe-Saint-Pierre, un chapelet d'établissements que l'on pourrait qualifier d'auberges campagnardes. Certaines d'entre elles, tels «Le Chien Vert» et les «Trois Couleurs» restèrent longtemps dans la mémoire collective. Mais il faudrait rappeler aussi «Le Château Vert», «La Laiterie du Val Saint-Pierre», «A la Cascade», «A la Belle Vue du Parc», sans oublier bien sûr les «Etangs Mellaerts» et beaucoup plus loin, à Tervueren, l'hôtel-café-restaurant des «Quatre Bras», flanqué de l'estaminet-auberge du même nom.



Au n° 300 de l'avenue de Tervueren s'élève aujourd'hui un immeuble moderne dont l'entrée est surmontée d'une silhouette de chien découpée dans une plaque de métal : c'est la girouette du café-restaurant baptisé «Le Chien Vert» par allusion à un beau bronze de J. B. Van Heffen qui se trouva exposé, avec d'autres sculptures, dans le parc de Woluwe en 1905, face à l'établissement (aujourd'hui dans le parc du Cinquantenaire).





Canotage sur les étangs Mellaerts.

De tous les établissements jadis échelonnés le long de l'avenue de Tervueren, seul celui des étangs Mellaerts est resté aujourd'hui ; il est toujours dévolu à la restauration, mais a été récemment fortement adapté au goût du jour, ce qui lui a fait perdre beaucoup de son charme. Par contre, les étangs voisins accueillent toujours les amateurs de promenades en canots, comme au début du siècle.

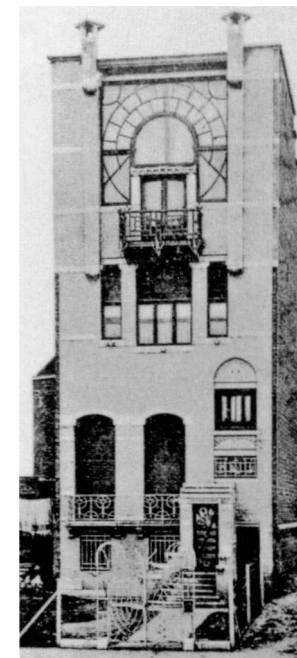


Près des étangs, une maison aux allures imposantes depuis longtemps tombée dans l'oubli ...



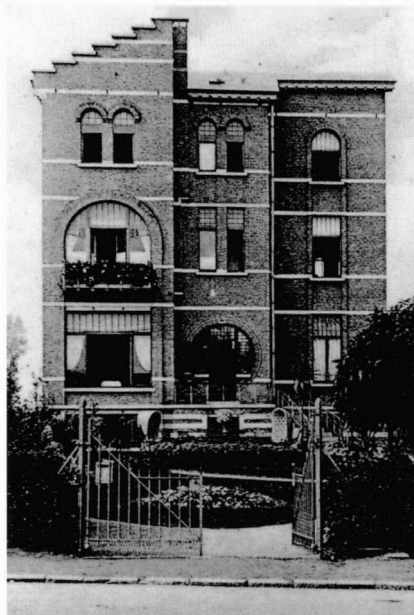
Ci-dessus, à gauche et à droite : Paul Hankar réalisa pour le peintre L. Bartholomé une maison et un atelier qui ne se jouxtaient pas. Les deux immeubles ont hélas disparu sans tambours ni trompettes... Cette photo, parue dans une revue d'architecture allemande, montre le n° 151 et donne un détail de la jolie porte de goût Art Nouveau de cette demeure élevée en 1898.

Ci-dessous : La maison, qui portait avant de disparaître vers 1970 le n° 249, fut agrandie pour une annexe de même style élevée dans le prolongement du rez-de-chaussée à droite. Il s'agissait, ici encore, d'une demeure construite par P. Hankar pour le peintre Bartholomé. A l'origine, il s'agissait du n° 201 de l'avenue. Les grilles ont été conservées et remplacées ailleurs dans l'agglomération !



Si l'avenue de Tervueren n'attira pas – à une exception près – d'architectes de l'envergure de Horta, on ne peut sous-estimer l'apport très diversifié des autres membres de cette corporation : tous les styles du XIX^e siècle y sont mis à l'honneur, de l'historicisme des « néo » nostalgiques du Moyen Âge, de la Renaissance ou du classicisme français à l'éclectisme, pour aboutir aux contributions, ô combien novatrices, de l'Art Nouveau et du Jugendstil, voire même du Bauhaus. Paul Hankar, qui réalisera par ailleurs le mobilier et la décoration de l'exposition coloniale à Tervueren, signa deux maisons au moins dans l'avenue : elles avaient été construites pour le peintre Léon Bartholomé ; l'une d'entre elles montrait, au dernier étage, une porte-fenêtre sur balcon inscrite dans un arc outrepassé, qui n'était pas sans rappeler la formule illustrée par cette autre habitation d'artiste qu'était la maison Ciamberlani. Les deux demeures ont hélas disparu, mais on conserve un autre témoin évoquant Hankar dans la grille qui ceinture la terrasse d'un établissement proche de l'actuel rond-point Montgomery (n° 137).





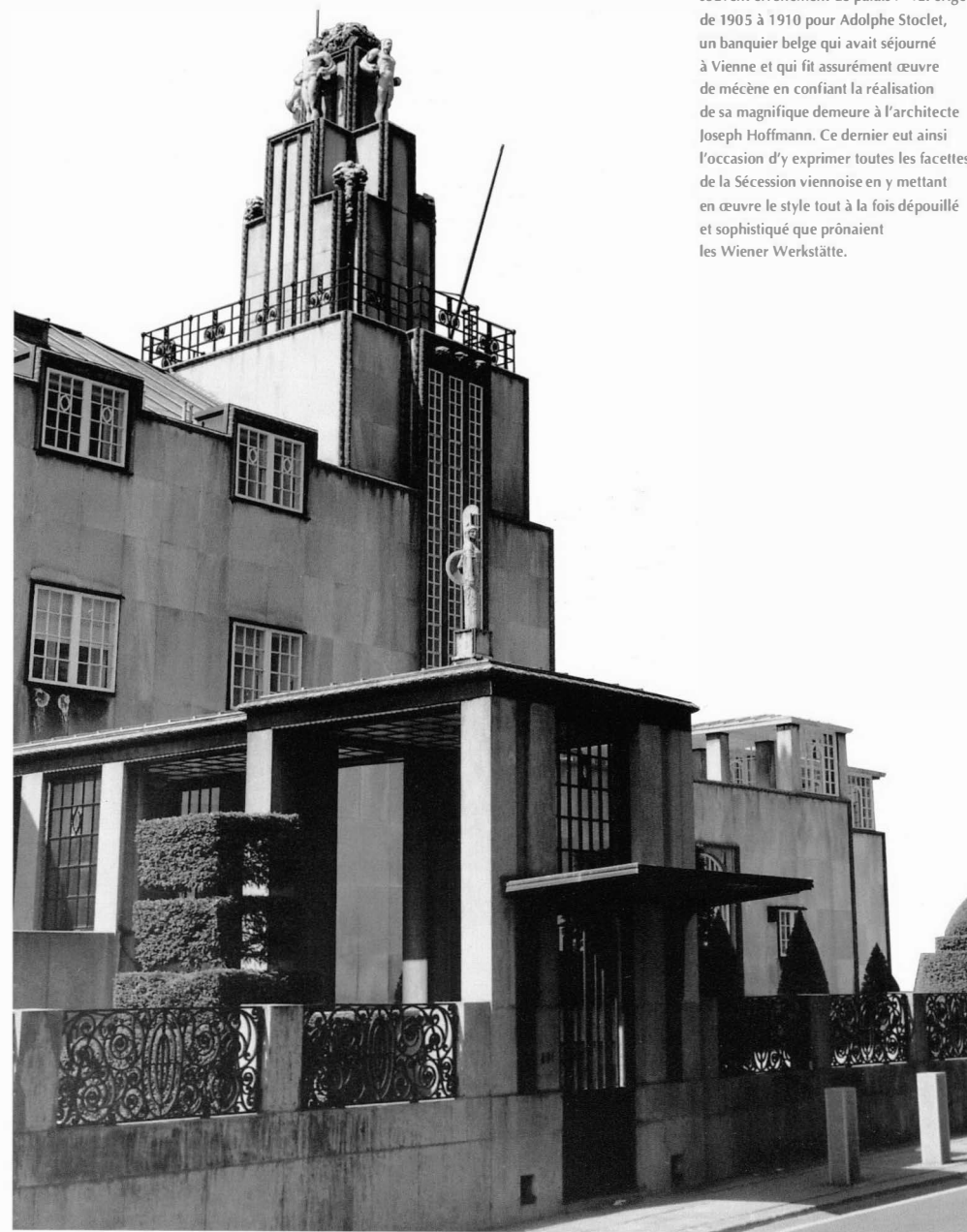
La «Villa Médicis»
(avenue de Tervueren 346).
Disparue elle aussi,
cette charmante demeure
aux allures un tantinet
extravagantes bien
dans l'esprit Art Nouveau,
quoique relativement
modeste par sa simple
façade en briques.

Manifeste de la synthèse subtile
entre l'héritage de l'Art Nouveau
et l'intérêt de Paul Hamesse pour l'apport
de l'école viennoise,
la maison qu'il construisit
pour le Lieutenant de Lannoy en 1906
était d'une sobriété raffinée
(avenue de Tervueren 120).

TONY EUL
ARCHITECTE
BRUXELLES,
Avenue de Tervueren 127

Dans le sillage de son maître, mais progressant sur la voie d'une transition vers une architecture plus dépouillée et plus fonctionnelle, on ne saurait passer sous silence Paul Hamesse, qui créa pour un officier une maison particulière d'une sobriété qui n'était qu'apparente tant était grand le raffinement dans les détails (n° 120). Nombre de maisons portent des signatures moins connues du grand public, mais leurs architectes firent preuve d'une créativité étonnante. Ils ont nom Jules Barbier (n° 28), Jean-Baptiste Dewin (n° 68), Tony Eul (nos 235 à 241), Léon Goovaerts (n° 210), Hubert Marcq (nos 185 et 189), d'Ours et Neyrinck (nos 27, 29, 31, 33), Albert Roosenboom (n° 212), Arthur Verhelle (n° 15, 60) ...

Le banquier Adolphe Stoclet défraya la chronique lorsqu'il fit construire, à partir de 1905, son somptueux hôtel au «square Elliptique» (aujourd'hui, le square Léopold II). Il en demanda les plans à l'architecte autrichien Joseph Hoffmann, figure de proue de la Sécession viennoise et fondateur des fameux Wiener Werkstätte. Ainsi entra à Bruxelles, capitale de l'Art Nouveau, un nouvel âge architectural qui introduirait la notion d'esthétisme fonctionnel.

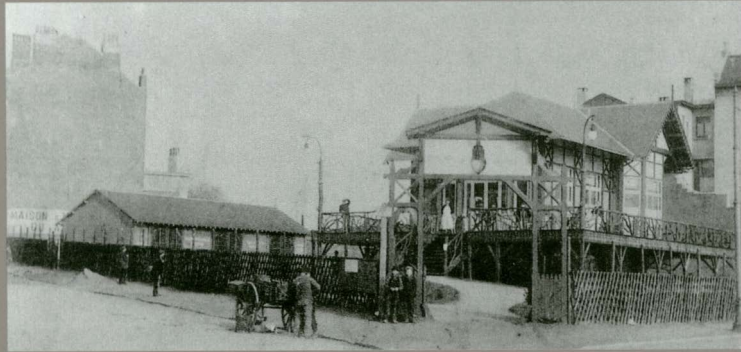


Cet hôtel particulier (avenue de Tervueren 279-281) de dimensions exceptionnelles - si bien qu'on le qualifie souvent erronément de palais! - fut érigé de 1905 à 1910 pour Adolphe Stoclet, un banquier belge qui avait séjourné à Vienne et qui fit assurément œuvre de mécène en confiant la réalisation de sa magnifique demeure à l'architecte Joseph Hoffmann. Ce dernier eut ainsi l'occasion d'exprimer toutes les facettes de la Sécession viennoise en y mettant en œuvre le style tout à la fois dépouillé et sophistiqué que prônaient les Wiener Werkstätte.

On voit ici deux demeures aux façades portant un parement de briques émaillées blanches. Elles sont dues à Tony Eul et datent de 1899. Elles portent aujourd'hui les numéros 239 et 241.



Le «Home Best». Architecture fantastique pour cette maison au nom anglo-saxon, qui reprend simplement le patronyme de son propriétaire, un certain Monsieur Best, assez fier de sa demeure puisqu'il écrivait à ses amis et relations sur des cartes postales la représentant !

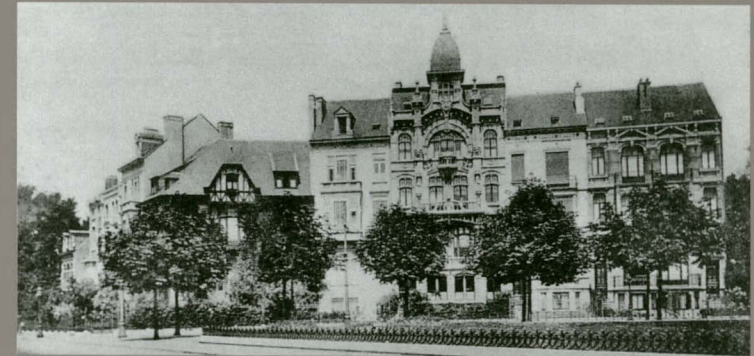


Ci-contre :

A l'angle de l'avenue de Tervueren et de la rue des Tongres s'élevait au début du siècle ce pittoresque édifice aux allures de chalet, qui semble avoir été une sorte de relais de taxis, appelé le «Pavillon des Chauffeurs».

Ci-dessus :

Construite pour une famille d'industriels gantois, les Carels, cette vaste demeure entourée d'un jardin de 2,5 hectares fut acquise par la famille Mignot en 1921. Elle a fait place aujourd'hui à l'ambassade de Chine, mais les deux hérauts d'armes qui ornaient le perron ont été offerts par l'abbé Mignot à la Maison du Roi. Il s'agit de deux bronzes de De Grootte, répliques de statues qui ornent les pignons de ce musée.



Ci-dessus :

Au rond-point marquant l'intersection de l'avenue de Tervueren avec le boulevard de ceinture, on remarquait autrefois une magnifique maison appartenant à un certain Monsieur Aulbur, qui fit place à un immeuble à appartements dénommé «White House». L'Union des Intérêts matériels du quartier de l'avenue de Tervueren - une association des propriétaires comparable aux comités de quartier actuels - choisit Wilhelmine Aulbur pour remettre un bouquet de fleurs à la Reine Elisabeth lors du défile militaire qui se déroula à l'avenue de Tervueren en mai 1914.

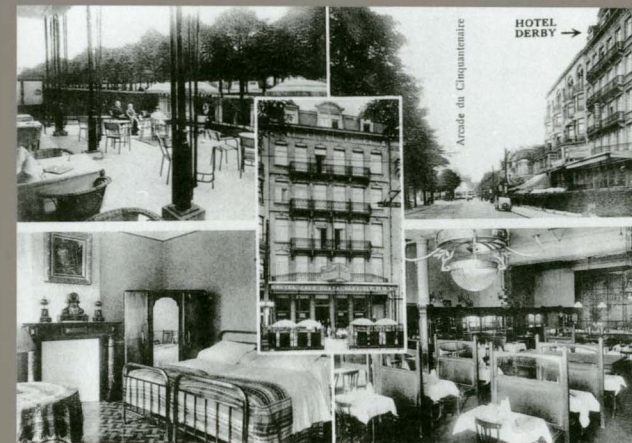
Ci-contre :

Près du Cinquantenaire, le Docteur Henri Coppez fit construire une clinique ophtalmologique. Lui aussi avait choisi l'endroit pour sa salubrité. L'équipement de cet établissement répondait aux normes de confort médical les plus modernes. L'architecte en était Jean-Baptiste Dewin ; formé auprès de Acker et Hobe, il se spécialisera dans l'aménagement d'établissements médicaux, encouragé en cela par le Docteur Depage (n° 68).



A droite, au centre :

En 1913, Charles Neyrinck construisit pour des fabricants de carrelages, les Carels, cette étonnante demeure aux réminiscences vénitienne.



Ci-contre :

Exemple intéressant de diversification : il y eut plusieurs hôtels pour voyageurs élevés le long de l'avenue, dont celui-ci existe toujours, à proximité de la rue des Tongres : le «Derby».

Le square Léopold II alors qu'on le désignait encore comme le Rond-Point Elliptique. A gauche, le premier immeuble est l'hôtel-café-restaurant du «Belvédère»; il est flanqué de deux immeubles à appartements qui s'élevaient à l'angle de l'avenue «Montagne du Rond-Point» (1901). En 1902, Louis Gribaumont offre à la commune de Woluwe-Saint-Pierre 2000 francs — une somme considérable à l'époque !— «pour l'aider à améliorer sa voirie». Pour exprimer sa gratitude à ce «bienfaiteur», le conseil communal donnera son nom à la rue qui longe sa propriété, c'est-à-dire la Montagne du Rond-Point, «comprise entre la rue du Duc et l'ellipse de l'avenue de Tervueren».



Léopold II avait sans nul doute toutes les raisons de se réjouir de l'embellissement de l'avenue qu'il avait créée et sur laquelle il veillait, semble-t-il, avec un soin jaloux : s'il s'intéressa de près à la nature des plantations, il songea aussi à la mise en valeur des petits jardins qui précédaient les demeures. C'est sur son insistance que Parmentier accepta finalement d'imposer aux acquéreurs de clôturer les zones de recul par des grilles, plutôt que des haies vives, de manière à «ne pas intercepter la vue dirigée des maisons vers l'Avenue».

De leur côté, les habitants se préoccupèrent eux aussi de la qualité de leur environnement comme en témoigne une lettre anonyme adressée au souverain (et conservée dans les archives du cabinet de Léopold II !) rédigée en ces termes : «Sire, quelqu'un qui a des appréhensions au sujet de l'avenir de l'Avenue de Tervueren croit utile de signaler à l'attention de Votre Majesté que des maisons de rapport vont y être construites avec 5 mètres de façade et avec une dépense de 2.500 francs pièce. Ceux-là à qui Votre Majesté a confié la charge de mener à bonne fin cette grande artère devraient au moins comprendre que de semblables constructions déprécieront les terrains qu'ils paraissent si avides de vendre ...» Bruxelles, le 13 mars 1904.

Un an plus tôt, quelques personnalités adressaient au Roi une autre missive destinée, elle aussi, à «solliciter sa puissante intervention en vue de conjurer un véritable danger qui menace l'avenir d'une

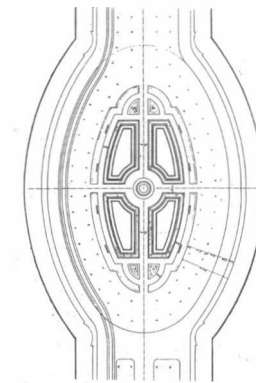


des plus belles promenades de la banlieue bruxelloise». Il s'agissait en fait de la création d'un «Grand Sanatorium pour les tuberculeux indigents» à proximité des Quatre-Bras, à Tervueren. L'initiative en revient aux Sanatoria populaires, une société anonyme fondée par le Docteur Gustave Derscheid et présidée par Victor Stoclet, directeur à la Société Générale. Parmi les signataires de la lettre d'opposition à ce projet humanitaire, on relève le sénateur Baron A. d'Huart, le bourgmestre de Crainhem, Van Hove, celui de Wezembeek, le Chevalier de Burbure de Wezembeek et ... le «propriétaire de l'établissement restaurant des Quatre Bras», Charles Verhaegen ! Une note en marge indique que «le Roi en a parlé au Comte de Smet de Nayer (Premier Ministre) et à Mr. Stoclet».

Malgré les inévitables adaptations à la vie moderne et en particulier aux exigences de la circulation automobile, l'avenue de Tervueren n'a jamais cessé de bénéficier de la sollicitude de ses admirateurs. S'il est vrai que dans les années 1960-1970, la pioche des démolisseurs a ravagé des pans entiers de sa mémoire architecturale, la voie royale voulue par le Roi-Urbaniste, qui sut s'entourer d'excellents collaborateurs, n'a rien perdu de sa majesté.

Au fil des ans, elle s'adorna de monuments comme celui qui fut dédié à la Cavalerie Belge et aux Blindés. Oeuvre du sculpteur Maurice Waucquez et de l'architecte Philibert Schomblood, il fut inauguré par le Roi Baudouin I^{er} le 17 juin 1961 au square Léopold II. Le 7 septembre 1980, une statue du Maréchal Montgomery, œuvre du sculpteur Oscar Nemon, fut élevée au square du même nom.

Une vue partielle de l'ancien Rond-Point Elliptique devenu le square Léopold II. L'avenue en fait encore le tour et aucun monument n'en ponctue le centre. Dans le coin supérieur gauche, on distingue l'hôtel Stoclet.

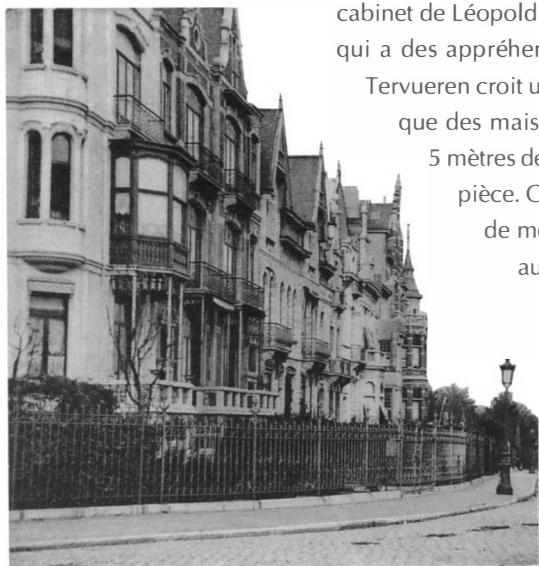


Projet pour le Square Elliptique par Lainé - 17 octobre 1896. Non réalisé.

Tel un obélisque, le monument à la Cavalerie centre aujourd'hui l'ancien Rond-Point Elliptique.



Ce cliché marque le tournant du rond-point Léopold II vers Woluwe-Saint-Pierre et montre, surtout, le rythme ajouré des grilles délimitant les zones de recul.



PERLE DU PATRIMOINE NATUREL DE BRUXELLES : LE PARC DE WOLUWE



Véritable arboretum, le parc de Woluwe comporte une grande variété d'essences, tant locales qu'exotiques, réparties en désordre à flanc de coteau.

Outre la forêt de Soignes qui déploie ses splendides frondaisons sur les sections de Tervueren, l'avenue possède un autre joyau naturel, aménagé il est vrai par la main de l'Homme : le parc de Woluwe. D'une superficie de plus de 71 hectares, il est du type « paysager anglais » et fut créé sur des fonds humides et des terres de culture que François Mellaerts avait acquis en vente publique dès 1883. Quinze ans plus tard, Edmond Parmentier s'en porta acquéreur aux termes d'un échange, puis les céda à l'Etat. L'architecte-paysagiste français Laîné conçut le projet initial du parc, mais il semble probable que c'est l'Inspecteur des Plantations Louis Vander Swaelmen qui le développa et le modifia pour lui donner sa forme définitive.

Cependant, il ne faut pas, une fois encore, sous-estimer l'intervention de Léopold II : une lettre de Victor Besme au directeur des Ponts et Chaussées, l'ingénieur Ryckx, écrite le

19 octobre 1896, est très révélatrice à cet égard. N'y lit-on pas : « Les inscriptions au crayon sur le plan de M. Vander Swaelmen sont bien de la main de M. Laîné, mais celui-ci m'a dit hier les avoir écrites sous la dictée du Roi ». En filigrane s'inscrit toujours la personnalité de Victor Besme, qui continuera à être une référence pour toutes les parties concernées : dans une lettre adressée au ministre Ch. Lagasse de Locht en septembre 1896, Edmond Parmentier mentionne Laîné qui lui fait part de son approbation à propos des « plantations du grand talus (du parc de Woluwe) proposées par Mr Besme ».

Deux mois plus tard, l'ingénieur Beyaert fait rapport au ministre d'un conflit entre l'Etat et l'entreprise chargée des plantations de l'avenue de Tervueren et des parcs de Woluwe et de Tervueren. Les entrepreneurs Ruelens frères avaient en effet commandé, au cours de l'été 1896, 910 arbres destinés à être répartis



C'est en 1934 que l'architecte Huib Hoste créa pour un confrère cette maison moderniste qui s'inspirait des préceptes mis à l'honneur par Le Corbusier et le mouvement du Bauhaus. Sorte de vaisseau ancré au bord du parc de Woluwe, cette demeure tira un parti étonnant de la déclivité du terrain (n° 333).

Le parc de Woluwe.

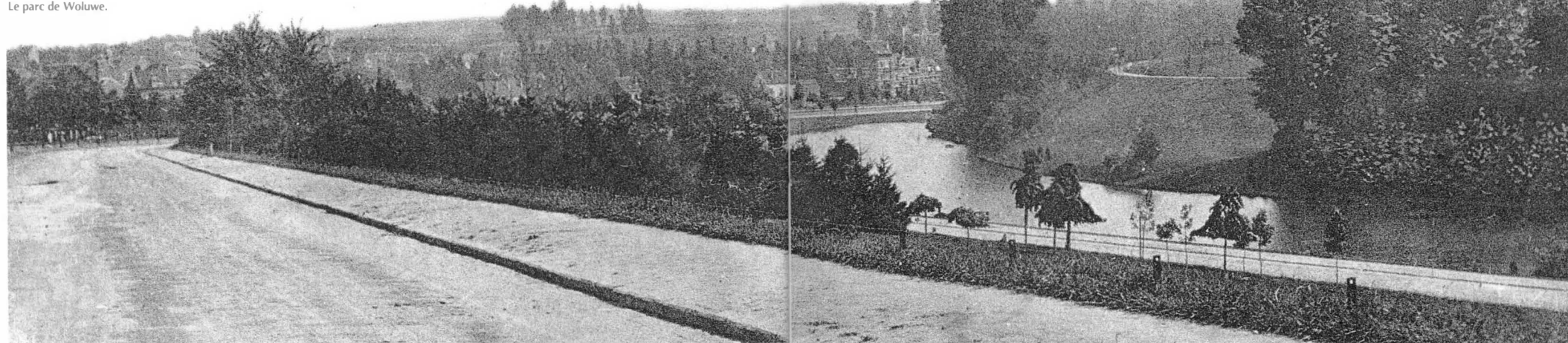




Image familière, mais tellement surprenante qu'elle attirera l'objectif d'un photographe : un bateau à voile sur les étangs de Woluwe !

En 1906, des notes font encore état de bergers, tant à Auderghem qu'à Woluwe, qui sont autorisés à faire paître leur moutons dans le parc de Woluwe «à la condition de faire parquer leurs moutons sur les pelouses pendant toute la bonne saison».

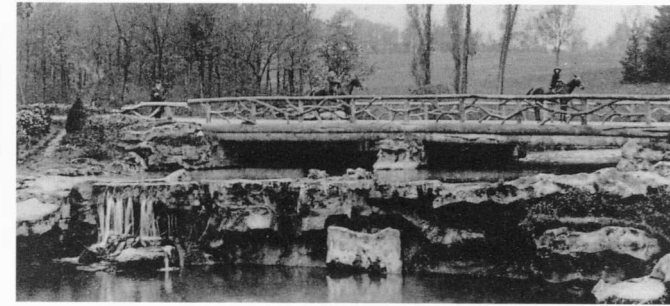


tout au long de l'avenue. Mais au cours d'une visite, en automne, le Roi fit connaître sa préférence absolue pour les marronniers comme arbres d'alignement sur toute la longueur de l'avenue. Dès lors, l'ingénieur Beyaert en avertit les entrepreneurs qui, toutefois, n'annulèrent pas leur commande, mais proposèrent d'utiliser les arbres pour orner les squares des 5° et 6° sections. Ce n'était pas du tout l'avis de Louis Vander Swaelmen, l'architecte-paysagiste chargé du projet d'aménagement des plantations de ces sections. Ce dernier estima en effet qu'on ne pouvait envisager de planter 910 arbres qui ne se répartissaient qu'entre quatre espèces sans nuire à la perspective des marronniers, voire même « compromettre l'avenir de l'avenue ».

On apprend ainsi que les frères Ruelens auraient sélectionné 500 ormes, 85 hêtres pourpres, 175 tilleuls de Hollande et 150 platanes. Vander Swaelmen fait remarquer que ces espèces à hautes cimes écraseront les arbres et arbustes d'ornement et ne manqueront pas, de surcroît, d'étouffer le gazon ! Finalement, les frères Ruelens suggéreront d'employer les arbres dans la région des étangs de Woluwe plutôt que dans les squares des 5° et 6° sections de l'avenue. L'idée fut retenue, mais en diminuant le nombre d'arbres. Beyaert signala par ailleurs au ministre qu'il avait consulté l'Inspecteur général V. Besme, qui lui avait indiqué deux solutions possibles.

Les plantations de l'avenue et l'aménagement des parcs de Woluwe et de Tervueren requièrent pendant de longues années les soins d'Ad. Van Acker, qui remplissait les fonctions de « conservateur du Parc et de l'avenue de Tervueren ». D'après ses notes, il apparaît que le parc de Woluwe ne fut complètement terminé qu'en 1906, soit près de dix ans après l'exposition de 1897.

Inspecteur des Plantations, l'architecte-paysagiste L. Vander Swaelmen joua, lui aussi, un rôle de premier plan. Dans une lettre adressée, en décembre 1901, à l'ingénieur Beyaert, il expose sa conception du cadre naturel de la prestigieuse avenue d'une manière particulièrement détaillée. Sans doute ne partage-t-il pas les vues de son prédécesseur Laîné puisqu'il insiste sur la nécessité de respecter l'habitat naturel des plantes : « Je voudrais faire observer combien il serait utile de se conformer enfin à cette loi pour ce qui reste à faire ».



Le pont rustique et la cascade proches de l'angle formé par l'avenue avec le boulevard du Souverain.

Cette mise au point n'exclut toutefois nullement la diversité : ainsi trouve-t-on une nomenclature de quelque 85 plantes rupestres, destinées à rehausser les enrochements. Les fonds humides, de leur côté, pourront accueillir 32 espèces de saules, 22 espèces de peupliers, 20 espèces d'aulnes et 30 espèces de frênes, originaires d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord. Les espèces forestières indigènes ou exotiques seront réservées aux terrains plus élevés.

Vander Swaelmen rappelle l'importance qu'il y a à créer une harmonie entre le site naturel et les plantations que l'Homme y effectue. Et il illustre son propos : « Pour beaucoup, le tremble est un arbre sans attraits, mais s'il balance sa cime au milieu d'une île, ou au bord d'un étang, l'effet produit sera superbe et ce résultat est obtenu par l'harmonie que la nature a su mettre en ce décor. Cela tient à ce que l'arbre ici est à sa véritable place : l'habitat du tremble étant au bord des eaux ».

Ailleurs, Vander Swaelmen déclare sans ambages que le paysagiste qui enfreint cette loi de la Nature tombera « dans un non-sens, créant une œuvre banale, hétéroclite et contre nature ».

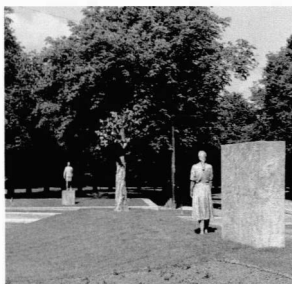
L'intérêt du souverain pour les réalisations qu'il avait suscitées ne se démentait pas avec les années : en 1900, au cours d'une promenade, il recommande instamment à Van Acker de prendre les mesures nécessaires pour protéger contre le gel les toujours célèbres rhododendrons qui ornent l'avenue dans ses sections tervuriennes. Aussitôt, le conservateur sollicite de l'Ingénieur principal Beyaert l'autorisation de couper en forêt de Soignes des rames de bois vert, pour les planter dans les massifs de rhododendrons, surtout vers l'extérieur.



Le Pont du Diable se trouve aujourd'hui à proximité de l'avenue Mostinck.

La cascade artificielle entre les deux étangs, du côté de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervueren. Ca 1930.





Thérèse Chotteaux,
«Quadrature de l'arbre» marquant
le passage de la ville à la campagne
sur le territoire d'Auderghem,
à hauteur du carrefour Leonard (1995).

En 1905 encore, Beyaert sollicite du ministre un nouveau crédit destiné au développement du massif de rhododendrons du rond-point de Ravenstein. Il commence sa lettre par une entrée en matière bien éloignée du langage administratif habituel : «J'ai l'honneur de vous exposer que le grand massif de rhododendrons du rond-point de Ravenstein, de l'avenue de Tervueren, est chaque année de toute beauté au printemps. Il fait l'admiration du public qui passe par là à cette époque». Le problème réside dans le fait que la moitié de ce massif est orienté au nord et, de ce fait, se développe moins bien. Or, c'est précisément cette partie nord qui est «la plus en vue des piétons, cyclistes, équipages, automobilistes et voyageurs du tramway ...».

Heureusement, l'Inspecteur des Plantations estime pouvoir remédier à cette difficulté en nourrissant les racines des plantes avec de la terre de bruyère des Flandres (sic !), qu'il conviendrait d'arroser au printemps ... «avec de la bouse de vache diluée dans de l'eau» ! La dépense pour l'achat de 300 hectolitres de terre de bruyère est évaluée à 270 francs. Cet engrais sera fourni par une entreprise d'Eeklo.

En fait, la Belgique entière participa à la mise en valeur de la magnifique voie imaginée par Léopold II : les pépiniéristes venaient de Vilvorde, de Laeken, d'Amay, de Malines ou de Calmpthout et même d'Allemagne ! Les paysans des environs fournissaient les engrais naturels nécessaires et même l'escadron mobile de gendarmerie de Tervueren fut mis à contribution, puisqu'en 1904 il fut autorisé à fournir le fumier pour le parc de Tervueren !

SOURCES

- D'HUART THIERRY, *L'or de Sienne. Grands aménagements urbains, investissements d'aujourd'hui et gisement en or pour la ville de demain*. Mémoire de licence inédit présenté à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles, 1994.
- RAINIERI LIANE, *Léopold II, urbaniste*, Bruxelles, 1983.
- Archives du Palais Royal :
 - Cabinet de Léopold II
 - Plans de la Liste Civile

- Archives Générales du Royaume :
 - Travaux Publics : Fonds des Routes, Reg. 163 à 186
 - Ministère de l'Intérieur, Inv. 68
- Archives familiales, P. Willems de Laddersous et d'Huart :
 - Carnets de notes de Victor Besme
- Archives communales de Woluwe-Saint-Pierre :
 - Registres aux délibérations du conseil communal 1894-1906
 - Fonds du Patrimoine

Dans la même collection :

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^e SIÈCLE (FR - NL - ESP - GB)
GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD
8. ANDERLECHT (FR - NL)
LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ERASME
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB)
MARGUERITE, AMBIORIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À ST-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLÉ (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)

Graphisme : La Page
Impression : P. François

Photogravure : P. Leleux
Distribution : Altera Diffusion

Deuxième édition

© Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et des Sites
C.C.N.
rue du Progrès, 80 - 1030 Bruxelles - Tél : 0800/13680

IMPRIMÉ EN BELGIQUE
DÉPÔT LÉGAL : D/1999/6860/04



Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection «Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire».

Anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, histoires, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.



Préoccupé par la qualité de l'environnement et les espaces verts à une époque où ces facteurs n'étaient pas encore à l'ordre du jour, Léopold II, le Roi-Urbaniste, dota Bruxelles d'une magnifique couronne de parcs et de promenades arborées. Presque centenaire aujourd'hui, l'avenue de Tervueren en est sans conteste le témoin le plus prestigieux.